



**PRÉFET
DE LA
CÔTE-D'OR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dijon, le 27 août 2021

La Côte-d'Or accueillera 50 ressortissants Afghans

Dans le cadre des opérations d'évacuation effectuées par la France depuis Kaboul, la Côte-d'Or devrait accueillir 50 ressortissants Afghans.

Cette arrivée s'intègre dans la démarche nationale d'accueil par la France de personnes évacuées d'Afghanistan. Elle comprend dans un premier temps leur prise en charge pour une quinzaine de jours, dans le cadre de ce premier accueil à leur arrivée sur le territoire national. Statutairement, les réfugiés accueillis sont munis d'un visa de régularisation de 15 jours, délivré à leur arrivée sur le territoire français.

Ils seront hébergés sur deux sites, le premier dans le ressort de la ville de Dijon et le second dans le sud du département, gérés par deux associations ayant contractualisé avec l'État. Les réfugiés Afghans devraient arriver dans le département entre ce soir et demain.

Les services de l'État, en partenariat avec les élus locaux et les associations missionnés, mettent tout en œuvre pour leur **offrir les meilleures conditions d'accueil et leur assurer une période de repos indispensable, compte-tenu des conditions de leur départ d'Afghanistan et la durée de leur voyage.**

En matière sanitaire, l'organisation de l'accueil est celle applicable à tout voyageur en provenance d'un pays classé rouge en matière d'intensité de la pandémie de COVID 19 :

- les personnes accueillies sont testées à leur arrivée en France et devront respecter une période d'isolement de 10 jours ;
- une vaccination contre la COVID 19 sera proposée à ceux qui n'en disposent pas encore.

Celles et ceux qui souhaiteront demeurer à long terme sur le territoire national seront accompagnés matériellement et administrativement dans leur demande d'asile, dans le respect des lois de notre pays. Ils bénéficieront du soutien des opérateurs spécialisés dans leurs demandes de droit au séjour et leurs parcours d'intégration.

Préfecture de la région Bourgogne-Franche-Comté,
Préfecture de la Côte-d'Or

Tél : 03 80 44 64 05 / 64 44 / 64 04
53, rue de la Préfecture
21 000 DIJON

www.cote-dor.gouv.fr
[www.prefectures-regions.gouv.fr/
bourgogne-franche-comte](http://www.prefectures-regions.gouv.fr/bourgogne-franche-comte)

Service régional et départemental de la
communication interministérielle



@Prefet21_BFC

@Prefet21.BFC